

ÉLECTIONS GÉNÉRALES

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

~~282~~
~~181~~
 291
 658

Lyon, 13 avril 1848.

CITOYENS,

Je sollicite l'honneur de vos suffrages aux prochaines élections.
 Porté par plusieurs réunions d'électeurs ruraux, je dois énoncer ma profession de foi à la totalité des citoyens. — Elle sera, je l'espère, précise et catégorique.

Je ne suis pas un Républicain de la veille. Jusqu'au jour de sa proclamation, je n'ai pas cru que nos mœurs fussent prêtes pour la République. Je pensais ainsi avec l'immense majorité de la nation. Avec elle encore, je crois qu'elle est désormais seule possible en France.

Je ne la subis pas pour cela : je l'accepte. Le droit divin de la légitimité n'est plus de notre temps. Les fictions constitutionnelles nous ont laissés désabusés.

La République est la seule forme gouvernementale absolument vraie, sincère et réelle : en aucun temps nul esprit éclairé ne l'a méconnu. La question de possibilité et d'établissement divisait seule les opinions. Le fait l'a tranchée. La République existe.

Je crois que si les hommes honnêtes et capables qui devront l'organiser n'étaient choisis que parmi ceux qui se disent Républicains de la veille, ils ne seraient pas en nombre suffisant. Je crois que ceux dont l'initiative courageuse a renversé l'ancien ordre de choses, ne sont pas seuls aptes à l'œuvre de réédification. Et c'est pourquoi j'ai accepté la candidature.

Par ce mot de République, j'entends la réalisation pratique exacte de la devise : Liberté, — Egalité, — Fraternité.

Quant à la forme de cette réalisation, je voterais celle-ci :
 Une Assemblée élue unique ; à côté de ce pouvoir délibérant, un pouvoir exécutif concentré dans les mains d'un président élu par l'Assemblée, et non point directement par le peuple, comme on vous l'a proposé au risque de créer une individualité qui ne tarderait pas à porter ombrage ;

Sous ce président deux ministres aussi élus par l'Assemblée et pris comme lui dans son sein : l'un ministre de la dépense, l'autre ministre de la recette ; tous deux responsables de leur choix ;

Sous ces deux ministres et nommés par eux, quarante directeurs généraux d'administration, responsables de leurs actes ;

Un système électif ayant pour base le suffrage universel, et pour mode d'exécution, l'élection à deux degrés ; le droit d'éligibilité sans limites, autres que celles du droit d'élection ; c'est-à-dire tous les électeurs de tous les degrés éligibles ;



Paris
M. K...
K...

26 rue de la République

La durée du mandat de l'Assemblée et des fonctions du président et des ministres fixée au plus à cinq ans.

Une telle constitution, semblable, en plusieurs points, à celle des États-Unis d'Amérique, nous donnerait un gouvernement stable, pacifique, fort, respecté, qui n'aurait pas un seul ennemi ; je dis plus, un seul indifférent.

Je concourrai à la fondation d'un tel ordre de choses, dans la mesure de mes forces, en tous cas ; car si ce n'est par ma voix comme Représentant du peuple, ce sera par ma plume comme Publiciste.

Je serai d'autant plus à l'aise pour travailler à cette grande œuvre, que je suis libre de tout engagement et que je n'appartiens à aucun passé, de quelque couleur qu'il soit, ni par mes intérêts, ni par mes affections, ni par mes souvenirs, ni par mes opinions, ni par aucun antécédent ni aucun lien d'aucun genre.

Ce concours assuré me semblera un devoir. Je le remplirai d'autant plus qu'il sera peut-être périlleux.

L'établissement régulier de la République aura, en effet, de grands obstacles à renverser et de nombreux ennemis à vaincre.

Les obstacles lui viendront en grande partie de la gravité de la tâche, puis des difficultés du moment, qu'il n'est point impossible de conjurer, si inquiétantes qu'on les fasse.

Les ennemis, je vais les signaler :

Ce ne sont point ceux que trouble un espoir insensé de retour aux systèmes détruits. Défiez-vous des gens qui les disent redoutables : ils sont eux-mêmes ou des aveugles, ou des semeurs de division, ou des fomentateurs de discorde. Allez : le passé est bien mort. Jetez les yeux sur l'Europe et dites-moi où prendrait son point d'appui le parti rétrograde quelconque qui rêverait une réaction. Confiez-vous davantage au bon-sens général.

Les ennemis, il n'y en a point d'autres que les *exagérés*. — Il n'y a point d'autres dangers que celui des *excès*. Eux seuls pourraient faire surgir des tentatives réactionnaires.

Il n'y a plus que deux grands partis : celui, nombreux et qui triomphera, celui, dis-je, des Républicains honnêtes et intelligents, qui, pour assurer le salut et le maintien de la République contre toute réaction, empêchera tout excès ; — l'autre est le parti des *exagérés*, des hommes violents, qui, atteints d'une profonde et incurable défiance, dans la crainte de laisser mutiler ou étouffer la République, voudraient la faire exclusive, despotique, oppressive et terrible, au moins pour un temps, au risque de la tuer en la rendant odieuse.

C'est parmi eux que se recrutent :

8 / Ceux qui attaquent la religion que l'immortel Pie IX a remise à la tête du monde en marche vers les conquêtes démocratiques, et cet illustre clergé de France dont l'adhésion leur paraît suspecte ;

— Ceux qui, sous des formes diverses et sous le nom de sectes récentes, voudraient délibérer sur les deux fondements de toute société, la famille et la propriété, et les remettre en question ;

— Ceux qui adulent bassement le peuple, et crient à une classe de la société qu'elle a seule le droit de fonder et de diriger à son profit exclusif une révolution que seule elle a faite ; qui refusent de voir qu'au-dessus du peuple il y a la nation, ou plutôt qu'il n'y a plus de peuple ; qu'aucune classe n'a plus aucun privilège, celui du patriotisme moins que tout autre ; que c'est une mauvaise action de diviser les Français en vainqueurs et vaincus, et de borner la Révolution de 1848 à un déplacement d'oppression ;

— Ceux qui froissent et provoquent les nations étrangères au lieu de nous les rendre amies, et de leur déclarer que nous ne voulons point faire de propagande armée, et que hors la réintégration légitime et forcée de nos limites naturelles par l'abolition solennelle des traités honteux de 1815, aucun *casus belli* n'émanera de la France ;

— Ceux qui aggravent la situation actuelle par des alarmes, des troubles, des complications, des manifestations inopportunes ou puériles, des exigences tyranniques ;

Ceux qui ne se préoccupant que de leur intérêt égoïste, personnel ou de corporation, exigent à l'instant le redressement même légitime et sacré des torts dont ils souffrent, au lieu de protéger le Gouvernement provisoire par une patience de quelques jours ;

Ceux, et ceux-là surtout (car les autres peuvent n'être qu'égarés), qui évoquent les souvenirs d'une époque sanglante et pour qui république et terreur sont synonymes. — Si nous ne devions être que les plagiaires de 1793, si les mêmes luttes se renouvelaient, si de nouveaux Jacobins surgissaient au sein de la Constituante, — je le déclare ici, — Représentant du peuple, j'irais m'asseoir au banc de la Gironde, — d'une nouvelle Gironde pure de toute intrigue, de toute ambition, de toute souillure, prête à verser tout son sang, mais déterminée à ne répandre et à ne laisser répandre que le sien.

Je blâme encore ceux qui ne se rallient pas au Gouvernement provisoire, qui combattent et discutent ses actes, au lieu de lui prêter main-forte et de comprendre que la vertu du citoyen dans cette crise transitoire serait de subir les mesures même les plus injustes, ou les plus vexatoires, ou les plus illégales, non-seulement en silence, mais avec une active et empressée docilité.

Citoyens, les ennemis et les entraves disparaîtront devant la raison publique et l'évidente majorité des honnêtes gens. J'en atteste l'éclatante amélioration de nos mœurs. Qui pourrait la nier en présence des imperceptibles désordres, qui, depuis bientôt deux mois, en l'absence d'une autorité répressive, se sont fait jour dans le pays ?

Je crois que l'Assemblée constituante mènera à sa fin sa glorieuse et rude tâche.

On dit que Paris pèse d'un poids trop lourd dans les destinées de la France et je le pense aussi. Mais on ajoute que la constituante n'y siègera pas avec sécurité, et je ne puis le croire.

Sachez bien, en tout cas, que si quelque danger l'y menaçait, ce n'est pas dans un déplacement impossible, ni dans la présence de cohortes départementales, que seraient sa sauvegarde et son inviolabilité. Elles seraient dans le bon droit, et surtout dans le courage et la fermeté des hommes énergiques que vous choisirez ; à l'heure du péril, ils trouveraient en leur poitrine ces puissantes et éloquentes paroles qui font refluer les multitudes tumultueuses.

La Constituante se réunira paisible et forte. Elle procédera à sa double tâche.

L'une est toute transitoire : il s'agit de rétablir l'ordre, c'est-à-dire le calme, l'autorité, la discipline ; il s'agit aussi de rétablir le crédit.

L'autre a une portée plus lointaine, c'est la constitution sociale d'un état de choses définitif.

Je dis définitif : car je ne suis pas de ceux qui se prétendent révolutionnaires dans un sens absolu. Quelque idée qu'on ait de la perfectibilité sociale, il faut bien reconnaître que les révolutions ne sont qu'un moyen et ne sauraient être un but. Quand on aura organisé la République, qui, à mes yeux, est la forme la plus avancée des sociétés modernes, et au-delà de laquelle j'estime qu'il n'y a plus rien, il faudra qu'il n'y ait plus de révolutionnaires, que le pays jouisse enfin d'une immuable stabilité, et qu'à la face de l'humanité on proclame enfin close l'ère des bouleversements.

Sur quelles bases s'élèvera cet état dernier de la société française, et comment assurera-t-on sa stabilité ?

Voici, sur quelques points de cette question complexe, mes vues et mes principes :

Aux révolutions, je ne vois que deux natures : je ne leur trouve que deux causes.

Les unes sont purement politiques : elles ont pour cause le déni, à certaines portions du peuple, des droits politiques.

Sous une République réelle et effective cette cause disparaît, puisqu'il y aura entre tous les citoyens une égalité absolue et pratique de tous les droits et de tous les devoirs. Que si elle est mal exercée, il suffira d'un changement ministériel ou administratif.

Les autres révolutions sont sociales, et c'est le caractère de celle de 1848. Elles ont pour cause une mauvaise répartition des biens, c'est-à-dire la misère de certaines classes.

Le travail étant la source de tous les biens, on a pensé que leur mauvaise répartition tenait à son organisation actuelle. On a, pour remède, proposé une nouvelle organisation du travail; dans les termes qui ont été avancés, je déclare que cette question me paraît insoluble.

Je vois à la misère des travailleurs une autre origine; je lui vois un autre remède.

Je vais signaler l'une et l'autre.

La misère des travailleurs a pour origine le débordement de l'industrie, l'essor inconsidéré et sans proportion qu'elle a reçu.

Le remède est dans la répression de cet abus, dans le règlement, sous la tutelle de l'Etat, de la production industrielle, dans l'impulsion puissante à imprimer à l'agriculture.

Je m'explique.

Les besoins matériels de l'homme civilisé sont de deux sortes: les uns de première nécessité, qui sont peu nombreux, la nourriture, le vêtement, le logis. — Tout homme ayant la satisfaction assurée de ces trois besoins, n'est pas pauvre, n'eût-il rien autre. — Tous les autres besoins de l'homme sont factices. Dans quelque abondance qu'il possède les objets propres à les satisfaire, celui-là est pauvre, qui n'a pas sa nourriture, son vêtement, son logis assurés.

Tout ce qui concerne ces besoins de première nécessité est fourni par l'agriculture, et l'industrie n'y concourt que pour une très faible part.

Tout ce qui se rattache aux besoins de seconde nécessité est produit par l'industrie.

Or, la production agricole est au-dessous de nos besoins, tandis que la production industrielle dépasse la consommation.

En effet, il n'y a pas un an que nous avons été à la veille d'une famine, tandis que les produits manufacturiers débordant sur les marchés, l'industrie, forcée de s'arrêter dans cette production insensée, renvoyait à leur dénuement des milliers de travailleurs.

C'est une prospérité bien mensongère que celle d'un pays où les objets de luxe se créent en chiffres innombrables, et où le pain, la viande, le vin; la laine, le chanvre, le lin; le bois, la chaux, la brique sont, d'une part, insuffisants, et de l'autre, se vendent cinq fois ce qu'ils pourraient coûter.

Augmenter la production de ces objets, en assurer la jouissance aux travailleurs, les leur livrer à des prix réduits de quatre cinquièmes, n'est-ce pas leur donner en fait une véritable augmentation de salaires, et cela sans le danger de favoriser la concurrence étrangère?

Un homme vertueux vous a dit, dans un récent appel revêtu d'un magnifique langage:

« Tous les derniers Gouvernements ont favorisé à l'excès l'industrie. Vous en savez bien la raison. Ils voulaient savoir où trouver ces capitaux considérables dont ils avaient besoin pour vous corrompre. »

Certes, je n'accorde à personne de comprendre et d'admirer plus que moi le génie industriel, et les merveilles qu'il a produites. Je vois en lui l'instrument de cette régénération humaine qui substituera les forces mécaniques aux forces physiques, et relèvera la créature faite à l'image de Dieu, de ces travaux abrutissants auxquels elle fut longtemps condamnée, au mépris de son intelligence et de son âme.

Mais j'ai horreur des maux que nous a amenés le dérèglement de l'industrie, qui a fait notre société semblable à ces manufactures qu'elle élève, vastes et imposants monuments, bâtis de planches et recouverts de toile goudronnée, qu'un vent d'orage emporte, qu'une étincelle anéantit.

Considérez, citoyens, ce que nous devons à l'industrie surexcitée outre mesure.

Nous lui devons la déification des intérêts matériels, la corruption des mœurs, l'affaissement de l'esprit national, l'indifférence cynique pour tout ce qui n'est pas l'argent, pour la religion, pour la patrie, pour la vertu, pour le génie: nous lui devons l'agiotage, le jeu effréné, les scandales de toute nature.

Nous lui devons ces foyers de malheur où, dans les grandes villes vouées à son culte, les races étioles

et pressurées s'infectent l'âme et le corps de vices et de maux, sous les yeux du Dieu juste; ces races dont chaque membre est pourtant notre frère.

Nous lui devons le maintien de ces barrières qui arrêtent aux frontières la fraternité des peuples et la fusion des nationalités, jusqu'à ce qu'elles s'écroulent sous le bon sens européen; de ces douanes qui, sous prétexte de protéger le travail national, écrasent précisément la nation, en exhaussant le prix de toutes les matières qui nous viennent du dehors, en fermant la sortie de celles que nous y envoyons.

Nous lui devons la crise financière qui éclate sous l'éboulement du faux crédit, et tout ce qu'elle a d'effrayant pour la République.

Nous lui devons cette terrible, immense et insondable question de l'organisation du travail, profonde et dangereuse erreur.

Français qui avez tant et si glorieusement guerroyé par le monde tout le long de l'histoire, qui l'avez empli de votre nom et illuminé de votre génie philosophique et littéraire, vous n'êtes pas comme nos voisins d'outre-Manche, un peuple de machinistes et de manœuvres industriels!

En vain les questions de salaires, de tarifs, de science économique, de finances, d'argent, en un mot, absorbent tout en ce moment; en vain elles éteignent ces grandes discussions dont palpitaient tous les cœurs au temps mémorable de notre première Révolution (époque à jamais illustre par le désintéressement qui l'a signalée). Un examen plus sérieux nous relève l'esprit, étonné et affaissé sous tous ces chiffres, et porte la situation à sa véritable hauteur. Il nous montre, à côté de ces sept millions d'industriels, ouvriers ou patrons, qui font retentir la France de leurs déchirements et de leurs plaintes, justes d'ailleurs, vingt-quatre millions de paysans silencieux, qui sauveront le pays.

L'industrie a deux buts : produire beaucoup ; produire à bon marché.

A mesure qu'elle atteint le premier, à mesure qu'elle se perfectionne, elle arrive infailliblement à ce résultat, de produire plus qu'il n'est consommé. Alors elle condamne la nation où elle s'est implantée à ce rôle de conquérir, comme l'Angleterre le fait, une partie du globe, pour écouler ses marchandises ; ou bien, à défaut de ces conquêtes mercantiles, il lui faut, au travers des crises financières, fermer les ateliers et renvoyer sans travail et, partant, sans pain, ses innombrables travailleurs.

Pour produire à bon marché, activant sans cesse une concurrence sans règle, elle est réduite à diminuer constamment le taux des salaires, jusqu'à ce que les malheureux, ne pouvant plus vivre de ce gain insuffisant, se soulèvent et arborent le drapeau des guerres civiles.

Il est évident que le futur gouvernement devra intervenir pour équilibrer la production industrielle avec la consommation.

Ce ne sera pas tout que de régler l'industrie.

Il faudra encore procéder à l'organisation agricole de la France.

C'est par la combinaison de ces deux grands moyens qu'on conjurera, et j'en ai la conviction, qu'on anéantira la misère. Et c'est ainsi qu'on accomplira le souhait de tout cœur évangélique, et qu'on réalisera la Fraternité.

C'est ainsi qu'on consolidera la République et qu'on étouffera le germe des futures révolutions.

Il est grand temps, je vous le dis, citoyens, qu'on s'occupe de l'agriculture. Il est temps que le mépris et l'oubli dans lesquels les gouvernements ont laissé jusqu'ici la portion la plus saine d'esprit, la plus robuste de corps, la plus nombreuse d'ailleurs du peuple, aient un terme. Il est temps que ces paysans qui envoient à notre armée le plus pur de son sang, et aux caisses de l'Etat le plus net de son argent, soient comptés pour quelque chose, et que la coûteuse protection du gouvernement ne s'étende plus sur eux uniquement pour assurer la perception de l'impôt. Il est temps qu'on ne confie plus à la grâce de Dieu l'éducation de leurs

enfants, l'entretien de leurs églises, de leurs mairies, de leurs écoles, de leurs chemins, la direction de leur esprit, de leurs efforts, de leurs travaux.

Il faut que pour eux, et dans l'intérêt du peuple entier, une immense impulsion soit donnée à l'agriculture, telle et si décisive, si puissante, que nous redevenions un peuple agricole.

Il faut que l'administration de l'agriculture soit enfin autre chose qu'un mot; il faut qu'elle soit organisée si fortement, que sa direction générale soit la première direction des deux ministères;

Qu'une section d'agriculture soit créée à l'Institut; qu'une faculté d'agriculture soit créée dans chaque académie; qu'aucun curé ou instituteur de campagne ne puisse entrer en fonctions sans justifier d'un diplôme agricole; que les séminaires et les écoles normales comptent des chaires d'agriculture; qu'un sort digne de leurs importantes fonctions soit enfin donné à ces infatigables instituteurs, dignes de tant d'intérêt, et aujourd'hui plus misérables que les plus misérables ouvriers;

Que la confection et l'entretien des routes départementales et chemins vicinaux soient dévolus directement au corps des ponts et chaussées;

Qu'une immense étude pour un vaste système d'irrigation, comme en Lombardie, soit faite immédiatement: que l'Etat exécute lui-même ce gigantesque travail public;

Que le cinquième de notre sol qui est encore en friche soit livré aux individus et aux compagnies, et que de puissants encouragements y appellent les capitaux et les bras;

Que la remonte de notre cavalerie puisse ne plus s'opérer qu'en France; que l'éleve des bestiaux soit tellement accru qu'il soit possible de rayer le droit d'entrée aux frontières, et que la viande, devenue moins chère que le pain, ce qui est très-possible, et je dis plus, très facile, soit la base habituelle de la nourriture de tout homme;

Que des traités de commerce assurent à nos vins des débouchés extérieurs; que la suppression des impôts sur les alcools (au moins ceux livrés au commerce et à l'industrie pour des préparations), facilitant la conversion en esprits des vins du Midi, fassent cesser pour ceux du Centre une mortelle concurrence; que l'abolition des octrois permette aux travailleurs de la ville l'usage coutumier du vin;

Qu'un prix glorieux—et je m'inscrits pour ce concours—soit promis au citoyen qui trouvera l'application de la vapeur au labour, et qui opérera ainsi dans l'agriculture une révolution pareille à celle qu'elle a produite dans la marine et dans l'industrie;

Que mille avantages, récompenses, immunités, honneurs, primes, encouragements de toute nature, appellent aux champs cette population qui les quitte pour aller se perdre et se corrompre dans les cités turbulentes.

Jamais le sol ne produira trop comme l'industrie; jamais l'abondance de sa production n'amènera de suspension de travaux, de diminution de salaires, de crises et de révoltes. Plus il produira, plus il abaissera le prix de ses denrées, plus la nation sera prospère.

Mais, par-dessus tout, qu'on repousse toute augmentation d'impôt foncier.

Qu'une statistique démontre que les 60 milliards auxquels est évaluée la propriété foncière (grevée de 12 milliards d'hypothèques qui prélèvent un intérêt de 6 p. 0/0), ayant à payer 450 millions à l'Etat actuel, ne produisent qu'un mince intérêt de 1 p. 0/0, sur lequel tout propriétaire doit prélever une part prévisionnelle pour les pertes de récolte, on verra qu'il ne peut être question de pressurer encore la propriété pour lui faire rendre ce que l'impôt indirect cesse de fournir en ces temps malheureux; qu'il faut trouver ailleurs une source plus féconde; qu'elle est dans l'impôt à établir sur la fortune mobilière, les rentes sur l'Etat, les obligations par hypothèque, les actions industrielles; que cet impôt, progressif, juste et équitable, sera suffisant; que s'il ne l'est pas, c'est à l'Etat à trouver dans le monopole du tabac, dans celui des grandes lignes de fer, dans celui, peut-être, du sucre et des boissons fabriquées, un autre aliment à ses besoins.

Vous comprendrez, citoyens, que je doive m'arrêter dans la nomenclature des mesures à prendre ou discuter : ces pages n'y suffiraient point.

Habitants des campagnes, paysans, car je vous appelle à dessein de ce nom qui, dans les villes, est souvent un terme de dérision, mais qui, dans ma bouche, est un nom honorable au-dessus de tous ; car paysan, c'est l'homme du pays par excellence. — Done, paysans, parmi lesquels je suis né et j'ai vécu, chez qui j'aspire à finir ma vie, si je ne puis l'employer ailleurs plus utilement à votre cause, je fais appel à votre jugement dont je connais la rectitude, à votre patriotisme, et je vous adjure de ne choisir pour vos mandataires que ceux que vous reconnaîtrez pour vos amis. Je serais fier si vous me jugiez tel.

Vous travailleurs des villes, à qui je tiens ce langage que vous n'êtes pas habitués à entendre et qui vous étonneront que dans une cité industrielle j'élève ma voix contre ce que vous prenez pour le développement de l'industrie, et qui à mes yeux n'en est que l'excès, sachez que je crois nous honorer davantage, vous et moi, en m'adressant à votre raison plutôt qu'à vos passions, en vous signalant les causes de vos misères plutôt qu'en vous flattant au moment de votre puissance. Je tiendrais à honneur d'être votre Représentant ; mais une chose me paraît encore plus honorable, c'est de ne rechercher vos suffrages qu'en vous disant la vérité.

Avant vous, le Christ et mon cœur m'ont dit que j'étais votre frère, et ils me l'ont dit d'une façon plus persuasive que toute menace. J'ai quelques amis parmi vous : j'espère en trouver encore. Agréer ici ma parole que je m'en crois digne par mon dévouement.

La vie privée doit rester en dehors de toute discussion. Mais on a le droit de provoquer cette discussion. Je l'appelle de tous mes vœux. A partir de cette heure, je me mets à la disposition de tout club, comité, réunion, dont le président m'adressera un avis, et j'entends parler du département entier.

Trois mots sur moi. J'ai trente-un ans ; je suis maire de Dommartin (canton de l'Arbresle) depuis six ans ; avocat, je n'ai exercé que le temps nécessaire pour me convaincre, moi, et moi seul, que mon éloignement pour cette profession ne tenait pas à mon incapacité. Depuis je me suis fait paysan et je compte bien ne pas changer. Je n'ai ni femme, ni enfants ; ma fortune, suffisante pour me mettre à l'abri de tout soupçon de vénalité, quoique très-humble, me permet de ne pas demander ma vie à la République, et je renonce bien volontiers à toute fonction salariée.

Et j'ajouterai : courageux, je le crois, et épris de la gloire, elle n'a jamais revêtu à mes yeux une plus belle forme que celle-ci : mourir jeune au service de son pays.

Vive la France ! vive la République !



G. SÉGAUD,

Maire de Dommartin,

présentement à Lyon, n. 10, rue St-Joseph.

Vous comprenez, citoyens, que je dois en tirer dans la nomenclature des mesures à prendre ou à
douter : ces pays n'y souffrent point.
Habitants des campagnes, paysans, car je vous appelle à dessin de ce nom, dans les villes, est sou-
vent un terme de dédain, mais dans ma bouche, est un nom honorable au-dessus de tous ; car
paysan, c'est l'homme du pays par excellence. — Mais, paysans, parmi lesquels je suis né et qui, même
à l'heure qui s'écoule à l'heure de ma vie, si je ne puis l'employer ailleurs plus utilement à votre cause, je fais appel à
votre jugement dont je connais la rectitude, à votre patriotisme, et je vous supplie de ne choisir pour vos
mandataires que ceux que vous reconnaîtrez pour vos amis, et serais fier de vous les juger tels.
Vous travailleurs des villes, à qui je tiens ce langage que vous n'êtes pas habitués à entendre et que
vous connaissez que dans une cité industrielle j'étais un rival contre ce que vous prétendez le dévelop-
pement de l'industrie, et qui à mes yeux n'est que l'exercice, arabe que je vous en propose d'autres.
Vous et moi, en m'adressant à votre raison plutôt qu'à vos passions, en vous exposant les causes de vos
maux plutôt qu'en vous flattaient au moment de votre naissance. Je tiendrais à honneur de dire votre frère.
Surtout, mais une chose me paraît encore plus honorable, c'est de ne rechercher vos suffrages qu'en vous
disant la vérité.
Avant vous, le Christ et mon cœur m'ont dit de faire votre frère, et ils me l'ont dit d'une façon plus
persuasive que toute menace. J'ai quelques amis parmi vous ; j'espère en trouver encore. J'espère ici ma
parole que je m'en crois digne par mon dévouement.
La vie privée doit rester en dehors de toute discussion. Mais on a le droit de proposer cette discussion. Je
l'appelle de tous mes vœux. À partir de cette heure, je me mets à la disposition de tout club, comité, réu-
nion, dont le président m'adressera un avis, et j'entends parler du département entier.
Trois mois sur moi. J'ai trente-un ans ; je suis maire de Dommarin (canton de l'Arrière) depuis six
ans ; avant, j'en ai exercé que le temps nécessaire pour me connaître, moi, et moi seul, que mon dévoue-
ment pour cette profession ne tenait pas à mon intérêt. Depuis je me suis fait paysan et je comprendrais
ne pas changer. Je n'ai ni terres ni capitaux ; mais j'aurais pour me mettre à l'abri de tout coup-
per de vent, quelques très-humbles, me permet de ne pas demander ma vie à la République, et je renonce
bien volontiers à toute fonction salariée.
Et j'ajouterai : courageux, je le crois, et épris de la gloire, elle n'a jamais tenu à mes yeux que plus
belle forme que celle-ci : mourir jeune au service de son pays.

Vive la France ! vive la République !



G. SÉVARD

Maire de Dommarin
Présentement à Lyon, n. 10, rue St-Joseph.